

Séance extraordinaire du 20 janvier 2014

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce 20^e jour de janvier deux mille quatorze (20-01-2014) à 19 h 15 au 1230 rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

MM. Marc Bastien et Nicolas Gauthier, conseillers sont absents.

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du Code municipal.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures quinze (19 h 15) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Octroi de contrat – Arrakis consultants inc. - Décontamination du terrain municipal situé au 1269 rue Saint-Alphonse

Période de questions

3. Clôture de la séance

2014-01-038

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 20 janvier 2014

2. Octroi de contrat – Arrakis consultants inc. - Décontamination du terrain municipal situé au 1269 rue Saint-Alphonse

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a déposé une demande d'admissibilité à l'aide financière dans le cadre du Programme de réhabilitation des terrains contaminés ClimatSol pour la réalisation des travaux de réhabilitation du terrain situé au 1269, rue Saint-Alphonse et associé au lot 4 827 971(anciennement une partie du lot rénové 3 637 200) du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de cette demande, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) exige des études de caractérisation *attestées par un expert* ;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de la firme Arrakis consultants inc. daté du 19 décembre 2013 pour la réalisation d'études plus exhaustives afin de produire les documents supplémentaires du MDDEFP en lien avec cette demande d'aide;

2014-01-039

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat à Arrakis consultants inc. pour la réalisation des études de caractérisation attestées par un expert, et ce, pour un montant de 6 620,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 19 h 20
Fin : 19 h 20 (pas de question)

3. Clôture de la séance

2014-01-040

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que la séance soit levée à 19 h 20.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière